

PROCES VERBAL du 26 juin 2024 à 18h30

MM. Nathalie DURAND, Gilles MORGUE, Didier CASSAN, Béatrice CREPISSON, Gérard VALLET, Patrice TARDY-JEUNOT, Claude EPARVIER, Myriam PINAZ, Marion DERLON, Emmanuelle BONNET, Nadège SIBEUD.

Excusés : Patrick LEPETIT, Gérard ROUSSET, Céline DURAND

Secrétaire de séance : Béatrice CREPISSON

Pouvoirs : Céline DURAND à Nathalie DURAND, Patrick LEPETIT à Gilles MORGUE

Approbation du procès verbal du conseil municipal du 28 mai 2024 : **Votants : 13, Pour : 12 Contre : 1**

Mme le Maire demande à rajouter deux délibérations pour nommer un délégué titulaire au SIRCTOM et au SIEPVG suite à la démission de M. Lilian ROBIN, conseiller municipal et délégué titulaire au sein de ces 2 syndicats.

1°) Délibérations

Délibération approuvant le Plan Communal de Sauvegarde : Didier CASSAN présente une vidéo qui explique la nécessité de mettre en place ce type de document, ce document permet d'organiser la réponse communale face aux dangers encourus :

Didier CASSAN présente en détail le PCS de MANTHES.

Aléas naturels : inondations, séisme, mouvements de terrain, évènements climatiques

Aléas technologiques : nucléaire, transport routiers de matières dangereuses, transport par canalisation de matières dangereuses.

Les élus échangent et proposent des ajustements au fur et à mesure de la présentation. Marion DERLON fait remarquer que la Mairie ne figure pas dans les ERP, et Nadège SIBEUD ajoute que le Club informatique ne figure pas non plus. Didier CASSAN ajoute que ce document est modifiable. Le PCS sous l'autorité du Maire permet d'anticiper, de fixer les priorités, et de formaliser les procédures. Des exercices devront être effectués régulièrement afin de tester les procédures en situation de crise. Mme le Maire soumet au vote. **Votants : 13, Pour : 13**

Désignation d'un délégué suppléant pour le SIRCTOM : Claude EPARVIER **Votants : 13, Pour : 13**

Désignation d'un délégué titulaire pour le SIEPVG : Patrice TARDY-JEUNOT **Votants : 13, Pour : 13**

2°) Point sur les dossiers en cours

Salle des fêtes : Nathalie DURAND explique que les diagnostics ont démarré, ainsi que les relevés topographiques. Prochaines réunions avec l'architecte le 3 juillet et le 23 juillet.

Projet CNR : la prochaine réunion est annulée, la directrice de l'école a reçu une information du rectorat qui indique que la végétalisation de la cour n'est plus prise en compte.

Mme le Maire souligne qu'il devient très compliqué d'obtenir des subventions, les dossiers traînent dans les services, peut-être dû au désordre politique ou à la baisse des fonds publics.

Ramassage ordures ménagères chez un couple de personnes âgées (mail): Mme le Maire demande l'avis au conseil si la commune peut mettre en place ce service. Après échanges, il en ressort que c'est difficile pour la commune de mettre en place ce service, et de contrôler la réelle nécessité des besoins. Mme Myriam PINAZ se rendra sur place pour leur donner des explications.

Elections européennes : modification du tableau des permanences.

3°) Questions diverses

Sacristie : Nadège SIBEUD se renseigne à ce sujet. Didier CASSAN indique qu'il a relancé l'architecte car le dossier était au point mort, en effet la DRAC et l'architecte sont en désaccord. Toutefois, il faudra que le chantier soit terminé avant la fin de l'année sinon les subventions accordées seront perdues. Ensuite des travaux pour reboucher les trous au cimetière seront à prévoir.

Cellule risque : M. SONJON de la cellule risque a répondu au mail envoyé le 10 juin le sollicitant sur le devenir du camping et sur le bâtiment FAURE, la cellule risque ne reviendra pas sur sa décision.

Nathalie DURAND évoque les nombreuses difficultés rencontrées pour l'ouverture de l'OAP des poiriers, l'opération revitalisation du centre village n'est pas impactée par ces contraintes, puisque le projet se situe déjà en zone urbanisée.

Élection du nouveau président de la communauté de communes, lors du prochain conseil communautaire : jeudi 11 juillet.

Réunion forum des associations : jeudi 4 juillet à 18 h 30.

Assemblée générale du tennis de table : 3 juillet à 19 h 30.

Prochain conseil municipal mercredi 10 juillet

sauf impératif de dernière minute.

Nadège SIBEUD ajoute que les amis du Prieuré ont programmé 2 concerts à MANTHES.

La séance est levée à 20 h 55